



# LE TAMBOUR

7 Janvier 2009

## Le recensement, chacun de nous y trouve son compte.

**Toute la population Guerlesquinaise sera recensée entre le 15 janvier et le 14 février 2009**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent ensuite aux élus de mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Guerlesquin, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques. Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de sa population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

**Guerlesquin fait partie du groupe de communes recensées en 2009.**

**À partir du jeudi 15 janvier 2009**, vous allez donc recevoir la visite de l'un des trois agents recenseurs (voir le précédent Tambour). Ils seront identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

**Si vous êtes souvent absent de votre domicile**, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la Mairie ou à l'Insee au plus tard le 14 février 2009.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre Mairie au 02.98.72.81.79**

Les résultats des enquêtes de recensement sont disponibles sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

### Dans ce numéro :

Permanences du Maire et des Adjointes	2
Etat Civil du 4ème trimestre 2008	2
Bilan 2008 des demandes d'urbanisme	2
Fleurir la France	2
Gros plan sur : « Les CM2 du Roudour à Paris en 1986 »	3
Collecte des encombrants	3
Associations et loisirs	3
Infos	4
Les dates à retenir	4

## Permanences du Maire et des Adjoint

Voici les prochaines permanences du Maire et des Adjoint, du vendredi 18 h au lundi 8 h, en cas de mariage, décès ou de circonstances graves (accident, sinistre...). Ils sont également présents en Mairie le samedi matin.

- ◆ Week-end du 16 au 19 Janvier : Rémy LE MEUR :

02.98.72.81.44

- ◆ Week-end du 23 au 26 Janvier : Daniel FUSTEC : 02.98.72.81.13
- ◆ Week-end du 30 Janvier au 2 Février : André RIOU : 02.98.72.83.71

## Etat Civil du 4ème trimestre 2008

### Naissances

- 8 Octobre : Mattis MICHEL, Rhun Ar Bleiz.
- 9 Novembre : Marwan BOUDAUD, 14 Park Ar C'hiviger.
- 12 Novembre : Corentin LE GUEN, Pen ar Guer.
- 9 Décembre : Mewen LE HERVE, Kervrunec

### Mariage

- 22 Novembre : Marc DEHAIES et Séverine MILESI, 11 rue Even Gwen.

### Décès

- 10 Octobre : Jean LAGADEC, Résidence du Guic.
- 14 Novembre : Monique GEFROY, veuve MOAL, Résidence du Guic.
- 22 Novembre : Bruno COANT, Kernon.
- 12 Décembre : Robert GEFROY, Pen Ar C'hoat.
- 25 Décembre : Marie-Françoise L'ESCOP, 22 Rue Even Gwen.

### En 2008, ont été enregistrés :

- 11 naissances, (3 en 2007)
- 6 mariages, (aucun en 2007)
- 27 décès (41 en 2007)

## Bilan des demandes d'urbanisme 2008

Pour l'année 2008, la Mairie a enregistré :

### 34 Certificats d'Urbanisme

- ◆ 19 certificats « d'information »
- ◆ 15 certificats « opérationnels », pour un projet de construction

### 17 Déclarations Préalables :

- ◆ 4 remplacements de menuiseries extérieures,
- ◆ 2 extensions d'habitation,
- ◆ 2 ravalements de façades,
- ◆ 2 déclarations de clôture,
- ◆ 1 véranda,
- ◆ 1 garage,
- ◆ 1 création d'ouvertures,
- ◆ 1 enseigne,
- ◆ 1 bardage de pignons,
- ◆ 1 division de terrain,
- ◆ 1 pylône EDF

### 12 Permis de Construire :

- ◆ 5 pour maisons d'habitation (dont 1 permis pour 3 maisons)
- ◆ 2 extensions d'habitation,
- ◆ 2 vérandas et garages,
- ◆ 1 hangar,
- ◆ 1 pour bâtiments agricoles,
- ◆ 1 pour la construction du Centre de Secours

### 2 Permis d'Aménager :

- ◆ 1 lotissement de 15 lots, (lotissement communal)
- ◆ 1 modification d'un arrêté de lotir



**Avant d'entreprendre des travaux, nous vous invitons à prendre contact avec la Mairie pour connaître les formalités et déclarations à accomplir au préalable.**

## Fleurir la France : prix spécial embellissement hiver

Le Comité Départemental du Tourisme chargé de l'organisation des concours de fleurissement a mis en place le premier prix spécial « Embellissement Hiver », proposé à toutes les communes finistériennes y compris les communes ayant déjà reçu une ou plusieurs fleurs qui souhaitent créer toute l'année un cadre de vie agréable pour ses habitants et visiteurs.

Une visite technique de la ville a eu lieu le lundi 29

Décembre par une représentante du Comité Départemental du Tourisme, accompagnée de Pascal HERVE.

Le jury départemental se réunira à la mi-Janvier et jugera les participants sur la base de photos et d'un rapport de visite.

Les résultats devraient être connus pour fin Janvier.

## Gros plan sur... « La classe de CM2 du Roudour à Paris en 1986 »



La classe d'André REMEUR était reçue par Laurent FABIOUS à l'Hôtel Matignon, dans la salle des Ministres. Vous reconnaîtrez peut-être : (de haut en bas et de gauche à droite)

- ♦ Anne-Marie LE DEUNFF, Sylviane LE FRIEC,
- ♦ Stéphane HENRY, Stéphane LE CORRE, Hélène RIOU, Eric LE GOFF,
- ♦ André REMEUR, Jérôme GAVEAU, Sébastien LABEYRIE, Annabella DA COSTA RICO, Sylvie LE CORRE, Stéphanie LE CORRE, Jean-François BARGUEDEN
- ♦ Gwénaél UGUEN, Christophe AUFFRET, Benoît BOULANGER, Michel

### Collecte des encombrants

La prochaine collecte des encombrants et des ferrailles aura lieu le **vendredi 23 Janvier**. Les inscriptions sont prises une semaine avant le jour de la collecte au service Environnement de Morlaix Communauté au **02.98.15.25.24**. Lors de votre inscription, la liste des

objets à collecter est dressée. Seuls les objets volumineux qui ne peuvent entrer dans un véhicule personnel seront pris en compte. Le ramassage se fait sur la voie publique, devant la maison de la personne inscrite afin de vérifier la conformité du dépôt.

### Associations et loisirs

#### Club des Aînés « War Araog Atao » : nouveau bureau

Lors de son Assemblée Générale du 11 Décembre, le Club des Aînés a procédé au renouvellement de son bureau désormais composé comme suit :

- ♦ Présidente : Thérèse LE ROUX,
- ♦ Vice-Présidente : Anne JUIFF,
- ♦ Trésorière : Jacqueline LE BOULC'H,
- ♦ Trésorière-Adjointe : Thérèse LE BON,
- ♦ Secrétaire : Raymonde BILLY,
- ♦ Secrétaire-Adjointe : Raymonde LE GOFF
- ♦ Membres : Marcel LESCOP, Louis KERNEC, Huguette CORNEC, Yvonne OLIVIER, Edouard LE GALL, Jeannine LE JEUNE, Simone

ROPARS, Robert LEDUC, Jean LE GOFF, Théophile DIRAISON.

Le club se réunit les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, plus le 3ème jeudi des mois pairs à Porz ar Gozh Ker.

C'est avant tout un lieu de rencontres et de loisirs : on y pratique la belote, les triominos, le scrabble et les jeux de boules. Pour ceux qui le souhaitent, d'autres activités peuvent venir s'ajouter. Le goûter reste une tradition, libre à chacun d'y participer ou non. Pour certains, c'est le moment le plus convivial pendant lequel on échange les nouvelles.

#### Kan ar Bobl : Rencontre « Trégor et Haute Cornouaille »

Les 7 et 8 Février se déroulera la sixième rencontre « Trégor - Haute Cornouaille » du Kan ar Bobl, concours de musiques, chants et contes traditionnels (solo, duo, groupes, chants accompagnés, créations, scolaires).

Le Samedi 7 Février à 20 h 30 les candidats en contes et en mélodies, chant et musique, seront sélectionnés au cours d'une veillée Dastum qui se tiendra à la salle du Conseil.

Dimanche 8 Février à 13 h 30 aura lieu à la salle ar Blijadur le concours scolaire suivi d'un fest deiz au cours duquel le jury procédera aux sélections des candidats en kan ha diskant et musique à danser

Les inscriptions sont prises auprès Parc d'Armorique, partenaire de l'association, au **02.98.81.16.51**  
**ou par mail : kanarbobl.guerlesquin@voila.fr**

## MAIRIE de GUERLESQUIN

Place Martray  
BP 14  
29650 GUERLESQUIN

Téléphone : 02 98 72 81 79  
Télécopie : 02 98 72 90 64  
E-mail : guerlesquin@wanadoo.fr  
Site Internet : www.guerlesquin.fr

EDITION ET PRODUCTION :  
MAIRIE DE GUERLESQUIN

DIRECTEUR DE LA  
PUBLICATION :  
PAUL UGUEN, MAIRE  
DEPÔT LEGAL :  
7 FÉVRIER 2003



## INFOS

### Tarifs des passeports et cartes d'identité

#### Passeports

Au 1er Janvier 2009, le tarif applicable est de :

- ♦ 88 € pour un majeur,
- ♦ 44 € pour le mineur de 15 ans et plus,
- ♦ 19 € pour le mineur de moins de 15 ans

#### Cartes d'identité

La Carte Nationale d'Identité reste gratuite.

Toutefois, le renouvellement de la carte d'identité, quel qu'en soit le motif, est soumis à un droit de timbre de 25 € lorsque que la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la Mairie. Ce droit est exigible dans tous les cas, que la carte soit encore en cours de validité ou périmée.

#### Convocation aux commissions médicales de Morlaix

Jusqu'à présent les usagers sollicitaient une visite médicale auprès de la Préfecture pour obtenir l'autorisation de circuler suite :

- ♦ A une suspension de leur permis de conduire,
- ♦ Au renouvellement de leur permis de conduire dans le cadre d'un suivi médical

Les conducteurs sollicitant une visite médicale doivent désormais adresser leur demande à la Sous-Préfecture de Morlaix qui leur adressera une convocation après instruction de leur dossier. La visite médicale se déroulera dans les locaux de la Sous-Préfecture.

#### Dates des prochaines messes

- ♦ Samedi 24 Janvier à 18 h à la chapelle St Jean
- ♦ Samedi 7 Février à 18 h à la chapelle St Jean

## Les dates à retenir

**Lundi 12 Janvier à 18 h** : Conseil Municipal Jeunes - Mairie - l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) de Morlaix Communauté - Mairie

**Du 15 Janvier au 14 Février** : Recensement de la population - **Samedi 31 Janvier à partir de 18 h** : Sainte Barbe des pompiers - Salle ar Blijadur

**Vendredi 16 Janvier à 18 h 30** : Réunion des associations et accueil des nouveaux résidents - Salle du Conseil - **Lundi 2 Février à 13 h 30** : Concours de belote de la Fnaca - Halles

**Samedi 17 Janvier à 14 h** : Galette des rois de l'ADMR - Salle des aînés - **Mardi 3 Février**  
♦ **De 9 h 30 à 12 h** : Permanence de M. INIZAN, Assistant social, sur rendez-vous au 02.98.88.99.90 - Mairie

**Vendredi 23 Janvier** : Collecte des encombrants par Morlaix Communauté - Inscriptions une semaine avant le ramassage au 02.98.15.25.24  
♦ **De 14 h à 17 h** : Permanence de la Mission Locale, sur rendez-vous au 02.98.15.15.50 - Mairie

**Samedi 24 Janvier à 14 h** : Galette des rois de la Fnaca - Salle des Aînés - **Samedi 7 et dimanche 8 Février : Kan ar Bobl**

**Dimanche 25 Janvier** : Spectacle de l'école du Roudour - Salle ar Blijadur  
♦ Samedi 7 à 20 h 30 : Veillée Dastum - Salle du Conseil

**Lundi 26 Janvier de 8 h 30 à 10 h** : Permanence de  
♦ Dimanche 8 à 13 h 30 : Concours scolaire et à 15h : fest deiz - Salle ar Blijadur